

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE GARONNE



CCTP DU LOT 01

- CLOISONS + DOUBLAGES + OUVRAGES DIVERS EN PLACOPLATRE
- PLATRIERIE + ISOLATION + DOUBLAGE -

/ V002 / 09-06-2016



FREDERIC LANGLOIS

architecte DPLG

Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes sous le N° national 29156

Expert Judiciaire inscrit près la Cour d'Appel de Toulouse - Membre du Collège des Experts Architectes de Midi-Pyrénées

Adresse postale : chez F.LANGLOIS – LE VILLAGE - 81500 – BELCASTEL

(05 81 40 70 88) – 06 83 05 83 74 / langlois-architecte@orange.fr

SOMMAIRE

1.	GENERALITES	3
1.1	Prescriptions générales	3
1.2	Documents de référence	3
1.3	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	5
1.4	REGLES DE CONSTRUCTION	5
1.5	OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR	6
1.6	DOSSIER D'EXECUTION	6
1.7	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	7
2.	TRAVAUX SUR EXISTANT	8
2.1	Travaux de dépose	8
3.	DOUBLAGE	9
3.1	DOUBLAGE COLLÉ	9
3.2	Doublage polystyrène expansé graphité	12
3.3	Doublage mousse de polyuréthane	15
3.4	Plus-values plaques spéciales	16
4.	DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE	17
4.1	Doublage sur ossature métallique	17
4.2	Plus-values plaques spéciales	19
5.	CLOISONS SUR OSSATURE METALLIQUE	20
5.1	Cloisons standards	21

5.2	Cloisons acoustiques	24
5.3	Cloisons résistantes à l'effraction	26
5.4	Gaines techniques	27
5.5	Plus-values plaques spéciales.....	28
5.6	Plus-value incorporation	29
6.	CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE	29
6.1	Carreaux pleins.....	29
6.2	Plus-value carreaux pleins hydrofuges.....	30
6.3	Plus-value carreaux allégés	30
6.4	Plus-value incorporation	30
7.	Ouvrages divers	31
7.1	Joues plaque de plâtre	31
7.2	Soffites.....	32
7.3	Habillage horizontal plaque de plâtre	33
7.4	Plate bande staff	33
7.5	Gorge d'éclairage	33
8.	BARRIERE PHONIQUES.....	34
8.1	Barrières phoniques ACOUSTIMASS de chez ROCKFON	34
8.2	Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON	34
8.3	Barrières phoniques ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC.....	34
9.	GENERALITES LOT FAUX PLAFONDS	35
9.1	Prescriptions générales	35
9.2	Documents de référence.....	35
9.3	Obligation de l'entrepreneur	36
9.4	Dossier d'exécution	36
9.5	Dossier des ouvrages exécutés.....	38
10.	TRAVAUX SUR EXISTANT – FAUX PLAFONDS	38
10.1	Dépose des faux-plafonds y compris ossature et isolation	38
10.2	Dépose des dalles de faux-plafond.....	38
10.3	Remplacement de dalles de faux-plafond minéral	38
10.4	Remplacement de dalle de faux-plafond plâtre.....	39
10.6	Réajustement de l'ossature primaire	39
11.	FAUX-PLAFONDS PLATRE.....	39
11.1	Faux-plafonds en dalles 60x60 type DANOLINE QUADRIL BELGRAVIA de chez KNAUF.....	39
11.2	Faux-plafonds dalles 60x60cm type GYPTONE ACTIV'AIR POINT 11 E15 chez PLACO	40
12.	FAUX-PLAFONDS MINERAL.....	40
12.1	Faux-plafonds dalles démontables 60x60- ULTIMA+OP TEGULAR chez ARMSTRONG	40
12.2	Faux-plafonds en dalles 60x60 cm - SAHARA TEGULAR de chez ARMSTRONG	40
12.3	Faux-plafonds en dalles démontables 60x60 cm - EKLA de chez ROCKFON	41
13.	OUVRAGES DIVERS EN FAUX PLAFONDS.....	41
13.1	Structure autoporteuse	41
13.2	Laine minérale ép. 100mm	41
13.3	Joues plaque de plâtre	41
13.4	Soffites.....	42
13.5	Plate bande staff	43
13.6	Gorge d'éclairage	43
13.7	Trappes de visites.....	43
13.8	Caisson store	43

14.	BARRIERE PHONIQUES EN FAUX PLAFONDS	44
14.1	Barrières phoniques ACOUSTIMASS de chez ROCKFON	44
14.2	Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON	44
14.3	Barrières phoniques ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC.....	44

1. GENERALITES

1.1 Prescriptions générales

Les ouvrages publics ou parapublics seront protégés (voirie, assainissement, P.T.T., GDF, EDF, éclairage, arrosage pour réduire la poussière, etc...).

Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant le démarrage des travaux, en accord avec le maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage et le coordonnateur SPS.

L'entrepreneur est libre de se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux avant la remise de son offre.

Les dispositions du PGC en matière d'installation de chantier et de sécurité seront respectées.

Les travaux décrits dans les obligations générales d'une part et dans les instructions particulières propres au chantier seront entièrement exécutés pour un prix global et forfaitaire.

Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans ce prix.

Tous les prix comprennent la démolition le chargement, le transport et le déchargement, l'évacuation aux décharges homologuées et/ou publiques, les droits de décharge.

L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.

L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

1.2 Documents de référence

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur. Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux.

L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...).

Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;

- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Règlementation Acoustique (NRA) ;
- La Règlementation Thermique (RT 2005) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- Les avis des Bâtiments De France ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés ;
- Les attendus du permis de construire ;
- La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité, s'il en est ;
- Les avis et observations du contrôleur technique, s'il en est.

Liste des DTU :

- DTU 25.1 (NF P 71-201 de mai 1993) : Enduits intérieurs en plâtre ;
- DTU 25.221 (NF P 71-202 de mai 1993) : Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre ;
- DTU 25.222 (NF P 71-201 de mai 1993) : Plafonds fixés, plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse ;
- DTU 25.222 (NF P 68-202 de mai 1993) : Plafonds suspendus en éléments de terre cuite ;
- DTU 25.232 (NF P 68-201 de mai 1993) : Plafonds suspendus, plaques de plâtres à enduire, plaques de plâtres à parement lisse directement suspendues ;
- DTU 25.31 (NF P 72-202 d'avril 1994) : Ouvrages verticaux en carreaux de plâtre à parement lisse ;
- DTU 25.41 (NF P 72-203 de mai 1993) : Ouvrages en plaques de parement plâtre (à faces cartonnées) ;
- DTU 25.42 (NF P 72-204 de décembre 1989) : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs, plaques de parement en plâtre-isolant ;
- DTU 25.51 (NF P 73-201 de septembre 1994) : Plafonds en staff ;
- - DTU 27.1 (NF P 15-202 de février 2004) : Réalisation de revêtements par projection pneumatique de laines minérales avec liant ;
- - DTU 27.2 (NF P 15-203 de mars 1997) : Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux

Règles de calculs :

- Règles Th-K (DTU P 50-702) (février 1997) : Règles de calcul des caractéristiques thermiques utiles des parois de construction.
- Règles Th-G (DTU P 50-704) (avril 1991) : Règles de calcul du coefficient GV des bâtiments d'habitation et du coefficient G1 des bâtiments autres que d'habitation.
- Règles Th-BV (DTU P 50-707) (juillet 1988, juillet 1989) : Règles de calcul du coefficient de besoins de chauffage des logements
- Règles Th-C (DTU P 50-706) (septembre 1993) : Règles de calcul du coefficient de performance thermique globale des logements.

Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise devra tenir compte de l'ensemble des règlements, qui seront en vigueur lors de l'exécution du chantier

1.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

1.3.1 CERTIFICATS

Les isolants doivent faire l'objet d'un CERTIFICAT DE QUALIFICATION ACERMI, concrétisé par une étiquette informative réglementaire.

1.3.2 DIMENSIONNEMENTS et PERFORMANCES DES PRODUITS ou MATERIAUX

Les dimensionnements et les épaisseurs sur plans sont donnés à titre indicatif. L'entreprise doit impérativement vérifier si les épaisseurs sont compatibles avec les performances à atteindre et les réglementations en vigueur. Elle ne pourra arguer une demande d'augmentation de prix après la remise de son offre. Les cotes définitives seront soumises à l'approbation des lots techniques et de l'architecte avant signature des marchés de travaux.

1.3.3 CONTENU DE L'OFFRE

Les prix du devis doivent inclure la valeur des ouvrages ci-après :

- Fournitures, pose et toutes fixations nécessaires
- Renforts bois ou métalliques dans cloisons ou doublages pour permettre les fixations des appareils sanitaires, radiateurs, tous accessoires et appareillages électriques et mains courantes.
- Implantation des cloisons en accord avec le menuisier, garnissages et raccords nécessaires après le passage des autres corps d'état.
- Nettoyage des locaux et évacuation de tous les déchets provenant des travaux
- Le traitement de tous les joints pour recevoir la peinture ou les revêtements
- Encastrement de tous les fourreaux ou boîtes pour l'installation électrique
- Protection de toutes les arrêtes saillantes
- La valeur de toutes les réservations et colmatages pour les autres corps d'état
- Les colmatages après passage des canalisations ou fourreaux
- Garnissage soigné au pourtour de toutes les huisseries métalliques
- Pose des huisseries fournies par le menuisier
- L'Entrepreneur est tenu de vérifier l'alignement et l'aplomb des huisseries avant l'exécution des cloisons. Il sera responsable des imperfections s'il ne les a pas signalées avant l'exécution de ses ouvrages
- Les colles employées devront être agréées par le Bureau de Contrôle et devront être couvertes par une assurance décennale
- L'ensemble des cloisons, des doublages et des plafonds (plaques et ossatures) devra provenir d'un même fabricant.

1.4 REGLES DE CONSTRUCTION

L'entreprise ne commencera le montage de ses ouvrages qu'après s'être assuré que :

- Les huisseries sont posées avec les entretoises ou des gabarits pour éviter les déformations, maintenus en place jusqu'à l'achèvement de la cloison.
- Les huisseries et les raidisseurs sont implantés, scellés et compatibles avec la cloison à exécuter.
- Toutes les observations devront être formulées par l'entrepreneur et faire l'objet d'un Procès-Verbal contradictoire établi avec le Maître d'œuvre.
- L'entreprise doit vérifier l'implantation des huisseries et déterminer celle des cloisons.
- Exécuter piquages et bouchardages au droit des raccords dans le béton.
- Le stockage des matériaux devra être fait à l'abri des intempéries, en tenant compte de la surcharge pouvant être supportée par les planchers des locaux, et de la gêne apportée à la libre évolution des autres corps d'état.
- Dans les pièces humides, la pose de la cloison doit être effectuée sur un profilé plastique en forme de U conformément aux réglementations et normes en vigueur.
- Ce U plastique est fixé par clouage au gros-œuvre et raccordé avec mastic pour assurer l'étanchéité. La semelle jouant le rôle de matériau résilient sera positionnée dans le U plastique.
- Dans le cas où il sera spécifié au présent cahier que les cloisons seront montées sur un matériau résilient, cette semelle sera prévue en fibres de bois imprégnées au bitume, de 10m/m d'épaisseur, ou en aggloméré de liège de 7 à 10m/m d'épaisseur celle-ci sera fixée au gros-œuvre.

- La liaison avec les huisseries, bâtis et dormants est renforcée par des pattes à scellement au voisinage des paumelles (ou tous les 0.70 env.). Ces pattes sont fournies par le menuisier et posées par le plâtrier dans le cas d'huissierie en bois.
- Les tolérances d'implantation et de planimétrie seront celles mentionnées dans les DTU.
- Le rattrapage des inégalités du support par la colle ne devra pas dépasser 1 cm.
- Après exécution des travaux, un nettoyage complet doit être effectué après évacuation des gravois. Le nettoyage sera considéré comme terminé lorsque toute trace de plâtre ou de colle au sol aura disparu.
- Il sera alors procédé à une pré-réception des ouvrages de l'entreprise. Les reprises dues pour malfaçons et oublis ne pourront alors faire l'objet d'aucun supplément de prix.
- Le coût des échafaudages sera implicitement compris dans le prix des ouvrages.

L'entrepreneur devra compléter ou modifier le présent descriptif pour assurer le parfait achèvement des ouvrages, lesquels ne doivent faire l'objet d'aucun supplément.

1.5 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR

1.5.1 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

D'une façon générale, l'entrepreneur doit consulter ou se procurer auprès du maître d'œuvre, tous les renseignements nécessaires à ses études.

Il a le devoir de les connaître et ne pourra, lors de l'exécution, ignorer les descriptifs des autres corps d'état, et de ce fait, demander des suppléments de prix.

1.5.2 ENTRETIEN DES OUVRAGES

L'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils sont parfaitement étanches. Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera les objets détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état de finition et de propreté.

1.5.3 TRAVAUX ANNEXES

Pour ce qui est des ouvrages posés dans la maçonnerie, les réservations devront être exécutées par l'entrepreneur du présent lot, étant rappelé que celui-ci est tenu de réserver gratuitement tous les trous et réservations que les entreprises lui demanderont en temps voulu.

Au cas où les plans de réservation ne parviendraient pas en temps utile à l'entrepreneur de gros œuvre, tous les refouillements nécessaires pour la pose des ouvrages du présent lot seront exécutés obligatoirement par l'entrepreneur du lot Gros -Œuvre / Maçonnerie, mais à la charge de l'entreprise titulaire du lot responsable de ces plans.

1.5.4 PRINCIPE DE L'ETUDE

L'entrepreneur doit étudier ce projet type et en vérifier, dans le cadre de ses connaissances de spécialiste et sous sa seule responsabilité, d'une part les dispositions, d'autre part les calculs de quantités dans le quantitatif.

L'entrepreneur doit obligatoirement répondre sur les bases du projet type, c'est à dire qu'après avoir calculé les quantités, il doit les assujettir de prix unitaires. Le prix total constituant le prix global et forfaitaire.

1.6 DOSSIER D'EXECUTION

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution,
- Les plans d'atelier et de chantier,
- Les notes de calculs,
- Les procédures de fabrication, de montage,
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,
- Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,

- Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des métaux et leurs procédures d'application,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en œuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Œuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers-retours.

1.6.1 Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée.

L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en œuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Œuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.) ;
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

1.6.2 Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Œuvre . Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Œuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

1.6.3 Notes de calculs :

L'Entrepreneur établit une note de calculs complète et cohérente pour la justification de l'ensemble de ses ouvrages, sur la base de la modélisation unique et de toutes les modélisations complémentaires requises. L'Entrepreneur effectue la justification de l'ensemble de l'ouvrage, notamment :

- Le dimensionnement de tous éléments de structure, couverture et façade ;
- Le dimensionnement de tous assemblages et détails ;

La justification de certaines pièces d'assemblage peut nécessiter des analyses informatiques aux éléments finis. Le dimensionnement des poteaux et poutres de la structure sont effectués en se conformant aux formes et dimensions représentées dans les plans du marché. La justification de la totalité des pièces doit respecter les normes et spécifications décrites dans le présent document.

L'Entrepreneur effectue en outre l'ensemble des analyses des phases de montage. L'Entrepreneur modifie, à sa charge, les points de la note de calculs qui font l'objet d'une objection de la part de la Maîtrise d'Œuvre (objection d'ordre technique ou pour non-respect de l'esprit de la conception initiale).

1.7 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.

2. TRAVAUX SUR EXISTANT

2.1 Travaux de dépose

2.1.1 **Dépose des faux-plafonds y compris ossature et isolation**

Travaux comprenant :

- Dépose faux plafond de toute nature (fixe ou démontable) y compris suspentes et fixations
- Dépose de l'isolation thermique associée le cas échéant
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Echafaudage et toutes protections nécessaires
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.2 **Démolition des cloisons séparatives y compris menuiseries et revêtement mural**

Travaux comprenant :

- Démolition de cloison de toute nature (placo, brique, carreau de plâtre, modulaire...) y compris enlèvement des boiseries incorporées (portes, rayonnage, plinthes ou chambranles).
- Compris dépose des revêtements muraux associés
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Evacuation aux décharges agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.3 **Démolition des doublages y compris plinthes et revêtement mural**

Travaux comprenant :

- Démolition de doublage de toute nature y compris enlèvement des boiseries incorporées (rayonnage, plinthes ou chambranles).
- Compris dépose des revêtements muraux associés
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Evacuation aux décharges agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.4 **Création / Agrandissement d'ouverture**

Travaux comprenant :

- Découpe soignée des parois par sciage diamant ou tout moyen manuel adapté,
- Ouverture dans cloison existante de toute nature (brique, plâtre sur ossature, carreaux de plâtre...)
- Dépose des parties à évacuer (avec précaution), sans laisser tomber sur les structures horizontales.
- Reprise de l'encadrement d'ouverture à l'enduit plâtre finition lissée.
- Evacuation des gravats à la décharge agréée suivant tri.

Epaisseur du cloisonnement : inférieure à 10cm

Mode de métré : Au mètre linéaire d'ouverture

Epaisseur du cloisonnement : de 10 à 15cm

Mode de métré : Au mètre linéaire d'ouverture

Epaisseur du cloisonnement : supérieure à 15cm

Mode de métré : Au mètre linéaire d'ouverture

2.1.5 Obturation d'ouverture

Rebouchage d'ouverture dans cloisons de toute nature (brique, plaque de plâtre, carreaux de plâtre...) en fonction de la nature même de la cloison concernée

Finition : enduit de ratissage 2 faces, livrés prêts à peindre.

Compris toutes sujétions pour traitement des joints conformément à la réglementation en vigueur et avis techniques du fabricant

Epaisseur du cloisonnement : inférieure à 10cm

Mode de métré : Au mètre carré

Epaisseur du cloisonnement : de 10 à 15cm

Mode de métré : Au mètre carré

Epaisseur du cloisonnement : supérieure à 15cm

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.6 Rebouchages divers

Réalisation de rebouchage de percements à l'enduit plâtre.

Compris comblement par plaque de plâtre si nécessaire pour grandes ouvertures

Compris préparation, lissage, ponçage et toutes sujétions de finition pour un aspect parfaitement lisse de l'ouvrage.

Ø inférieur à 3cm

Mode de métré : A l'unité

Ø de 3 à 20cm

Mode de métré : A l'unité

Ø supérieur à 20cm

Mode de métré : A l'unité

3. DOUBLAGE

3.1 DOUBLAGE COLLÉ

3.1.1 Habillage vertical plaque de plâtre ép.13mm

- Fourniture et pose d'un habillage en plaque de plâtre BA 13 type PLACOPLATRE de chez BPB PLACO ou équivalent,
- Fixation par collage sur maçonnerie
- Les joints et les angles seront traités par bande, bande armée et cornière d'angles selon la technique et avec les produits du même fabricant.
- La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fournisseur.
- Classement au feu des plaques de plâtre : M1

Mode de métré : Au mètre carré

3.1.2 Doublage laine de verre

Travaux comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre d'un doublage de type CALIBEL avec pare vapeur de chez ISOVER composé d'un panneau en laine de verre et d'une plaque de plâtre cartonnée standard ép. 10mm, collé au mortier adhésif réparti par plots coté isolant.
- Compris réservations pour passage des canalisations
- Calfeutrement en pied de doublage

- Les joints et les angles seront traités par bande, bande armé et cornières d'angles suivant avis techniques du fabricant.
- La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fabricant.
- - $\lambda = 0.034W/(m.K)$

1) Ep. 30+10mm

Caractéristiques techniques:

- Epaisseur totale de la cloison de doublage: 40 mm
- Epaisseur de l'isolant : 30mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- Résistance thermique : $0.90m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

2) Ep. 40+10mm

Caractéristiques techniques:

- Epaisseur totale de la cloison de doublage: 50 mm
- Epaisseur de l'isolant : 40mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- Résistance thermique : $1.20m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

3) Ep. 50+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 60 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 50mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.50m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

4) Ep. 60+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 70 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.80m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

5) Ep. 80+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 90 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 80mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.40m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

6) Ep. 100+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 110 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 100mm de laine de verre, $\lambda = 0.034W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.95m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

3.1.3 Doublage polystyrène expansé

Travaux comprenant :

- - Fourniture et mise en œuvre d'un doublage de type PLACOMUR TH38 avec pare vapeur de chez PLACOPLATRE composé d'un panneau polystyrène expansé Th38 et d'une plaque de plâtre cartonnée standard ép. 10mm, collé au mortier adhésif réparti par plots coté isolant.
- - Compris réservations pour passage des canalisations
- - Calfeutrement en pied de doublage
- - Les joints et les angles seront traités par bande, bande armé et cornières d'angles suivant avis techniques du fabricant.
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fabricant.
- - $\lambda = 0.038W/(m.K)$

1) Ep. 20+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 30 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 20mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $0.55m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

2) Ep. 40+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 50 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 40mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.10m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

3) Ep. 60+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 70 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.60m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

4) Ep. 80+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 90 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 80mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.15m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

5) Ep. 90+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 90mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.40m^2.K/W$

Mode de métré : au mètre carré

6) Ep. 100+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 110 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 100mm de polystyrène expansé, $\lambda = 0.038W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.65m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

3.2 Doublage polystyrène expansé graphité

Travaux comprenant :

- - Fourniture et mise en œuvre d'un doublage de type PLACOMUR ULTRA 32 avec pare vapeur de chez PLACOPLATRE composé d'un panneau polystyrène expansé Ultra Th de couleur grise et d'une plaque de plâtre cartonnée standard ép. 10mm, collé au mortier adhésif réparti par plots coté isolant.
- - Compris réservations pour passage des canalisations
- - Calfeutrement en pied de doublage
- - Les joints et les angles seront traités par bande, bande armé et cornières d'angles suivant avis techniques du fabricant.
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fabricant.
- - $\lambda = 0.032W/(m.K)$

1) Ep. 80+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 90 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 80mm de polystyrène expansé graphité, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.55m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

2) Ep. 90+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 90mm de polystyrène expansé graphité, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.85m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

3) Ep. 100+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 110 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 100mm de polystyrène expansé graphité, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $3.15m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

4) Ep. 120+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 130 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 120mm de polystyrène expansé graphité, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $3.80m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

5) Ep. 130+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 140 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 130mm de polystyrène expansé graphité, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $4.10m^2.K/W$

Mode de métré Au mètre carré

3.2.1 Doublage polystyrène expansé élastifié

Travaux comprenant :

- - Fourniture et mise en œuvre d'un doublage de type DOUBLISSIMO 30 ou 32 avec pare vapeur de chez PLACOPLATRE composé d'un panneau polystyrène expansé élastifié Ultra Th A de couleur grise et d'une plaque de plâtre cartonée standard ép. 13mm, collé au mortier adhésif réparti par plots coté isolant.
- Compris réservations pour passage des canalisations
- Calfeutrement en pied de doublage
- Les joints et les angles seront traités par bande, bande armé et cornières d'angles suivant avis techniques du fabricant.
- La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fabricant.
- $\lambda = 0.032$ ou $0.030W/(m.K)$

1) Ep. 40+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 53 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 40mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $1.30m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

2) Ep. 50+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 63 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 50mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $1.60m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

3) Ep. 60+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 73 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.032W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $1.90m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

4) Ep. 70+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 83 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 70mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $2.40m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

5) Ep. 80+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 93 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 80mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $2.75m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

6) Ep. 80+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 93 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 80mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $2.75m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

7) Ep. 90+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 103 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 90mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $3.10m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

8) Ep. 100+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 113 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 100mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $3.40m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

9) Ep. 110+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 123 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 110mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $3.75m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

10) Ep. 120+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 133 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 120mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm
- - Résistance thermique : $4.10m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

11) Ep. 130+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 143 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 130mm de polystyrène expansé élastifié, $\lambda = 0.030W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm

- - Résistance thermique : $4.40\text{m}^2.\text{K/W}$
Mode de métré : Au mètre carré

3.3 Doublage mousse de polyuréthane

Travaux comprenant :

- - Fourniture et mise en œuvre d'un doublage de type PLACOTHERM+ avec pare vapeur de chez PLACOPLATRE composé d'un panneau en mousse de polyuréthane et d'une plaque de plâtre cartonnée standard ép. 10mm, collé au mortier adhésif réparti par plots coté isolant.
- - Compris réservations pour passage des canalisations
- - Calfeutrement en pied de doublage
- - Les joints et les angles seront traités par bande, bande armé et cornières d'angles suivant avis techniques du fabricant.
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fabricant.
- - $\lambda = 0.023\text{W}/(\text{m.K})$

1) Ep. 30+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 40 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 30mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023\text{W}/(\text{m.K})$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.35\text{m}^2.\text{K/W}$

Mode de métré :Au mètre carré

2) Ep. 40+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 50 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 40mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023\text{W}/(\text{m.K})$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $1.75\text{m}^2.\text{K/W}$

Mode de métré :Au mètre carré

3) Ep. 50+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 60 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 50mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023\text{W}/(\text{m.K})$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.30\text{m}^2.\text{K/W}$

Mode de métré :Au mètre carré

4) Ep. 60+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 70 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023\text{W}/(\text{m.K})$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $2.80\text{m}^2.\text{K/W}$

Mode de métré :Au mètre carré

5) Ep. 80+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 90 mm

- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $3.50m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

6) Ep. 90+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $3.95m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

7) Ep. 100+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 110 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $4.40m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

8) Ep. 110+10mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 120 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60mm de mousse de polyuréthane, $\lambda = 0.023W/(m.K)$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 10 mm
- - Résistance thermique : $5.25m^2.K/W$

Mode de métré :Au mètre carré

3.4 Plus-values plaques spéciales

3.4.1 Plus-value pour doublage parement ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 10mm

Mode de métré :Au mètre carré

3.4.2 Plus-value pour plaque de plâtre hydrofuge ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Compris réalisation d'un joint mastic entre la plaque et le sol suivant prescriptions du fabricant

Mode de métré :Au mètre carré

3.4.3 Plus-value pour plaque de plâtre acoustique ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

3.4.4 Plus-value pour plaque de plâtre haute dureté ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

4. DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE

Fourniture et mise en place de cloison sèche de doublage sur ossature métallique comprenant notamment :

- - Fourniture, manutention, stockage et mise en œuvre des plaques et des divers accessoires,
- - Tous travaux de mise en œuvre conformément à l'avis technique et aux prescriptions techniques du fabricant,
- - Ossature métallique galvanisée compris fixation mécanique des coulisses hautes et basses délimitant un vide de construction et emboîtements des montants
- - Interposition d'un feutre bitumineux sous la coulisse basse
- - Plaque de plâtre cartonnée à bords amincis de 13mm standard
- - Incorporation d'une isolation thermique compris pare-vapeur comprenant un panneau semi-rigide en laine de verre de forte résistance thermique ($\lambda = 0.032W/(m.K)$), revêtu d'un surfaçage raft sur une face,
- - Fixation des lisses horizontales intermédiaires en profilés métalliques
- - Renforts pour consoles, appareils sanitaires et radiateurs (les positionnements seront indiqués par le corps d'état concerné),
- - Calicot et façon de joints ratissés entre plaques et jonction entre murs et plafonds,
- - Coupes biaisées, entailles, réservation pour grilles et divers.
- - Renforts d'angle par arêtes métalliques constitués de deux feuilles d'acier ou bandes armées, collés sur support de hauteur d'étage,
- - Raidisseurs éventuels,
- - Reprise intermédiaire,
- - Traitement des joints par calicot, rebouchage des trous, calfeutrements, garnissages, enduit surfinition éventuel de finition sur l'ensemble de ces cloisons,
- - Habillage en plaque de plâtre du chant lors de l'arrêt du doublage et des embrasures
- - Nettoyage après coup,
- - Échafaudage et platelage éventuel,
- - Parements livrés prêts à peindre
- - La conception de ces cloisons devra avoir obtenu un avis technique.
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fournisseur.

4.1 Doublage sur ossature métallique

4.1.1 Habillage plaque de plâtre ép.13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 39mm
- - Largeur de l'ossature: 26 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 0 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.2 Doublage isolant ép.45+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 58mm
- - Largeur de l'ossature: 36 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 45 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=1.40m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.3 Doublage isolant ép.60+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 73mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 60 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=1.85m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.4 Doublage isolant ép.75+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 98mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 75 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=2.35m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.5 Doublage isolant ép.85+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 108mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 85 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=2.65m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.6 Doublage isolant ép.100+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 113mm
- - Largeur de l'ossature: 90 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 100 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=3.15m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.7 Doublage isolant ép.120+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 133mm
- - Largeur de l'ossature: 90 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 120 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=3.75m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.8 Doublage isolant ép.140+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 153mm
- - Largeur de l'ossature: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 140 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=4.35m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.9 Doublage isolant ép.160+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 173mm
- - Largeur de l'ossature: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 160 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=5.00m^2.K/W$

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.1.10 Doublage isolant ép.180+13mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison de doublage: 193mm
- - Largeur de l'ossature: 100 mm
- - Epaisseur de l'isolant : 180 mm, $\lambda = 0.032W/(m.K)$, $R=5.60m^2.K/W$
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.2 Plus-values plaques spéciales

4.2.1 Plus-value pour plaque de plâtre hydrofuge ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Compris interposition d'un film polyéthylène sous la coulisse basse

Mode de métré :Au mètre carré

4.2.2 Plus-value pour plaque de plâtre acoustique ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Mode de métré : Au mètre carré

4.2.3 Plus-value pour plaque de plâtre haute dureté ép.13mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

4.2.4 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.13mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.5 Plus-value pour plaque ciment ép.13mm

Plaque constituée d'une âme en ciment allégé par des billes de PSE

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.6 Plus-value pour plaque standard ép.15mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 15mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.7 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.15mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.8 Plus-value pour plaque standard ép.18mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 18mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.9 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.18mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.10 Plus-value pour plaque standard ép.25mm

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25mm
- - Classement EI 45

Mode de métré : Au mètre carré

4.2.11 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.25mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

4.2.12 Plus-value pour doublage CF1/2H

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13mm
- - Classement EI 30

Mode de métré : au mètre carré

4.2.13 Plus-value pour doublage CF1H

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25 mm + 1 x 13mm
- - Classement EI 60

Mode de métré : au mètre carré

5. CLOISONS SUR OSSATURE METALLIQUE

Cloison sèche constituée par l'assemblage de plaques de plâtre cartonnées à bords amincis, standard, vissées sur ossature métallique galvanisée centrale avec ou sans incorporation d'une isolation centrale constituée d'un matelas de laine minérale.

La conception de ces cloisons devra avoir obtenu un avis technique.

Travaux comprenant notamment :

- Fourniture, manutention, stockage et mise en œuvre des plaques, des rouleaux de laine minérale et des divers accessoires,
- Tous travaux de mise en œuvre conformément à l'avis technique et aux prescriptions techniques du fabricant,
- - Fixation mécanique des rails hauts et bas

- - Interposition d'un feutre bitumineux (pièces sèches) ou d'un film polyéthylène (pièces humides) sous le rail bas
- - Renforts pour : consoles, appareils sanitaires, chaudières murales, radiateurs (les positionnements seront indiqués par les corps d'état concernés), etc...
- - Incorporation d'une isolation en laine minérale
- - Fixation mécanique de plaques de plâtre cartonnées à bords amincis, standard ou hydrofuge (dans les pièces humides) sur les faces extérieures, type PLACOPLATRE de chez BPB PLACO ou équivalent
- - Calicot et façon de joints ratissés entre plaques et jonction entre murs et plafonds,
- - Coupes biaisées, entailles, réservation pour grilles et divers, garnissages et calfeutremments,
- - Renforts d'angle par arêtes métalliques constitués de deux feuilles d'acier ou bandes armées, collés sur support de hauteur d'étage
- - Raidisseurs éventuels.
- - Traitement des joints par calicot, rebouchage des trous, calfeutremments, garnissages, enduit surfini éventuel de finition sur l'ensemble de ces cloisons, profil de finition type PLACOLISTEL ou produit équivalent le cas échéant,
- - Habillage en plaque de plâtre du chant lors de l'arrêt des cloisons et des embrasures
- - Nettoyage après coup,
- - Échafaudage et platelage éventuel,
- - Pose d'huisseries des portes intérieures (fourniture au corps d'état Menuiserie).
- - Parement livré prêt à peindre
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fournisseur.

5.1 Cloisons standards

5.1.1 Cloison 72/36

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 72/36
- - Epaisseur totale de la cloison: 72 mm
- - Largeur de l'ossature: 36 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 30 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 18 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.00 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.90 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 44$ (-3;-8) dB

Mode de métré : au mètre carré

5.1.2 Cloison 72/48

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 72/48
- - Epaisseur totale de la cloison: 72 mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.50 ml
- - Résistances au feu: EI 30
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.80 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 42$ (-3;-9) dB

Mode de métré : Au mètre carré

5.1.3 Cloison 84/48

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 84/48
- - Epaisseur totale de la cloison: 84 mm

- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 18 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.00 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.80 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 44$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.4 Cloison 98/48

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 98/48
- - Epaisseur totale de la cloison: 98 mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.30 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.70 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 49$ (-2;-8) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.5 Cloison 98/62

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 98/62
- - Epaisseur totale de la cloison: 98 mm
- - Largeur de l'ossature: 62 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 60 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 18 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.70 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 47$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.6 Cloison 100/70

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 100/70
- - Epaisseur totale de la cloison: 100 mm
- - Largeur de l'ossature: 70 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 75 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 15 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.20 ml
- - Résistances au feu: EI 30
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.60 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 46$ (-3;-9) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.7 Cloison 120/70

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 120/70
- - Epaisseur totale de la cloison: 120 mm
- - Largeur de l'ossature: 70 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 75 mm

- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 5.00 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.60 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 52$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.8 Cloison 120/90

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 120/90
- - Epaisseur totale de la cloison: 120 mm
- - Largeur de l'ossature: 90 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 85 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 15 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.80 ml
- - Résistances au feu: EI 30
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.40 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 47$ (-3;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.9 Cloison 130/100

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 130/100
- - Epaisseur totale de la cloison: 130 mm
- - Largeur de l'ossature: 100 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 100 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 15 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 5.25 ml
- - Résistances au feu: EI 30
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.40 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 46$ (-2;-4) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.10 Cloison 140/90

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 140/90
- - Epaisseur totale de la cloison: 140 mm
- - Largeur de l'ossature: 90 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 85 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 5.80 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.40 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 53$ (-2;-6) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.1.11 Cloison 150/100

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: 150/100
- - Epaisseur totale de la cloison: 150 mm
- - Largeur de l'ossature: 100 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 100 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 6.30 ml

- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.40 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 54$ (-2;-5) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2 Cloisons acoustiques

5.2.1 Cloison SAA120

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA120
- - Epaisseur totale de la cloison: 120 mm
- - Largeur de l'ossature: 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 60 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.74 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 61$ (-3;-9) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.2 Cloison SAA140

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA140
- - Epaisseur totale de la cloison: 140 mm
- - Largeur de l'ossature: 70 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 70 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.85 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.69 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 61$ (-2;-8) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.3 Cloison SAA160 - Hauteur max. 3.85m

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA160
- - Epaisseur totale de la cloison: 160 mm
- - Largeur de l'ossature: 70 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.85 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 64$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.4 Cloison SAA160 - Hauteur max. 4.50m

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA160
- - Epaisseur totale de la cloison: 160 mm
- - Largeur de l'ossature: 90 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.50 ml

- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 64$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.5 Cloison SAA220

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA220
- - Epaisseur totale de la cloison: 220 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 90 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 70 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 5.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.41 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 71$ (-3;-9) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.6 Cloison SAD160

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAD160
- - Epaisseur totale de la cloison: 160 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 2 x 13 mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 64$ (-2;-7) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.7 Cloison SAD180 - Hauteur max. 3.05m

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAD180
- - Epaisseur totale de la cloison: 180 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13 mm et 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 67$ (-3;-9) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.8 Cloison SAD180 - Hauteur max. 3.40m

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAD180
- - Epaisseur totale de la cloison: 180 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.40 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m2.K

- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 70$ (-3;-10) dB
Mode de métré :Au mètre carré

5.2.9 Cloison SAD200

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAD200
- - Epaisseur totale de la cloison: 200 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 48 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13 mm et 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 3.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.54 W/m².K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 68$ (-3;-8) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.10 Cloison SAD220

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAD220
- - Epaisseur totale de la cloison: 220 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 70 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 70 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 4.35 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.41 W/m².K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 71$ (-3;-9) dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.2.11 Cloison SAD260

Caractéristiques techniques:

- - Désignation de la cloison: SAA260
- - Epaisseur totale de la cloison: 260 mm
- - Largeur de l'ossature: 2 x 90 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 2 x 70 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 3 x 13mm
- - Hauteur maximale (montants doubles entraxe de 0.40m): 5.05 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.41 W/m².K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 72$ (-3;-7) dB

Mode de métré : Au mètre carré

5.3 Cloisons résistantes à l'effraction

- - Compris mise en place d'un bac en acier utilisé comme ossature et élément retardateur d'effraction.
- - Fixation suivant prescriptions du fabricant

5.3.1 Ep. 90mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 90 mm
- - Ossature verticale : Bac métallique lg. 40mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 0 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25mm

- - Hauteur maximale : 5.50 ml
- - Résistances au feu: EI 90
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 45$ dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.3.2 Ep. 180mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 180 mm
- - Ossature verticale : Bac métallique lg. 40mm + ossature lg. 70mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 75 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25mm
- - Hauteur maximale : 3.85 ml
- - Résistances au feu: EI 120
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 63$ dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.3.3 Ep. 220mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 220 mm
- - Ossature verticale : 2 x bac métallique lg. 40mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 75 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25mm
- - Hauteur maximale : 4.50 ml
- - Résistances au feu: EI 120
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 60$ dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.3.4 Plus-value pour bac métallique complémentaire

Plus-value pour mise ne place de 2 bacs métalliques par rapport à une base de 1 bac métallique

Mode de métré :Au mètre carré

5.4 Gaines techniques

5.4.1 Parement 1 face - Ep. 71mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 71 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13 mm (sur 1 face)
- - Résistances au feu: EI 30
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $RA = 35$ dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.4.2 Parement 1 face - Ep. 86mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 86 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm + 1 x 25 mm (sur 1 face)
- - Résistances au feu: EI 60
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $RA = 35$ dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.4.3 Parement 2 faces - Ep. 71mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 71 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques par parement: 1 x 13 mm
- - Résistances au feu: EI 30
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): RA = 39 dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.4.4 Parement 2 faces - Ep. 84mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 71 mm
- - Epaisseur de la laine minérale: 45 mm
- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 13 mm et 2 x 13 mm
- - Résistances au feu: EI 30
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): RA = 42 dB

Mode de métré :Au mètre carré

5.5 Plus-values plaques spéciales

5.5.1 Plus-value pour plaque de plâtre hydrofuge ép.13mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Compris interposition d'un film polyéthylène sous la coulisse basse

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.2 Plus-value pour plaque de plâtre acoustique ép.13mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré : au mètre carré

5.5.3 Plus-value pour plaque de plâtre haute dureté ép.13mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.4 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.13mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.5 Plus-value pour plaque ciment ép.13mm

Plaque constituée d'une âme en ciment allégé par des billes de PSE

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.6 Plus-value pour plaque standard ép.15mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.7 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.15mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.8 Plus-value pour plaque standard ép.18mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.9 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.18mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.10 Plus-value pour plaque standard ép.25mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.5.11 Plus-value pour plaque de plâtre de protection incendie ép.25mm

Plus-value par rapport à parement de base 13mm

Mode de métré :Au mètre carré

5.6 Plus-value incorporation

Travaux comprenant :

- - L'intégration dans les cloisons en plaques de plâtre de cadres bois des portes et trappes de visite (fourniture au lot menuiseries intérieures).
- - La fixation de ceux-ci par vissage dans les montants.
- - La vérification de la bonne mise en place des cadres (aplomb).
- - Compris toutes sujétions et mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

5.6.1 Pose d'huissierie

Mode de métré :A l'unité

5.6.2 Pose de trappe de visite

Mode de métré :A l'unité

6. CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE

Travaux comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre de cloisons en carreaux de plâtre, montage à la colle
- Désolidarisation en tête de cloison par bande résiliente
- Finition : enduit de ratissage 2 faces, livrés prêts à peindre.
- Compris toutes sujétions pour traitement des joints, arrêtes, raidisseurs et mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et avis techniques du fabricant

6.1 Carreaux pleins

6.1.1 Ep. 50mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 50mm
- - Hauteur maximale : 8.00 ml
- - Résistances au feu: EI 60
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.14 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 32 (-1;-2)$ dB

Mode de métré : au mètre carré

6.1.2 Ep. 70mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 70mm
- - Hauteur maximale : 9.00 ml
- - Résistances au feu: EI 120
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.20 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 35 (0;-2)$ dB

Mode de métré : au mètre carré

6.1.3 Ep. 100mm

Caractéristiques techniques:

- - Epaisseur totale de la cloison: 100mm
- - Hauteur maximale : 12.00 ml
- - Résistances au feu: EI 180
- - Résistance thermique (avec laine minérale): 0.28 W/m2.K
- - Isolation acoustique (avec laine minérale): $R_w = 37 (-2;-4)$ dB

Mode de métré : au mètre carré

6.2 Plus-value carreaux pleins hydrofuges

6.2.1 Ep. 50mm

- Plus-value par rapport au carreau plein standard de 50mm
- Compris interposition d'un U plastique en pied de cloison

Mode de métré : au mètre carré

6.2.2 Ep. 70mm

- Plus-value par rapport au carreau plein standard de 70mm
- Compris interposition d'un U plastique en pied de cloison

Mode de métré : au mètre carré

6.2.3 Ep. 100mm

- Plus-value par rapport au carreau plein standard de 100mm
- Compris interposition d'un U plastique en pied de cloison

Mode de métré : au mètre carré

6.3 Plus-value carreaux allégés

6.3.1 Carreaux alvéolés ép. 70mm

- Plus-value par rapport au carreau plein standard de 70mm

Mode de métré : au mètre carré

6.3.2 Carreaux alvéolés hydrofuge ép. 70mm

- Plus-value par rapport au carreau plein standard de 70mm
- Compris interposition d'un U plastique en pied de cloison

Mode de métré : au mètre carré

6.4 Plus-value incorporation

Travaux comprenant :

- - L'intégration dans les cloisons en carreaux plâtre de cadres bois des portes et trappes de visite (fourniture au lot menuiseries intérieures).
- - La fixation de ceux-ci par clavetage et pattes de scellement dans cloisons.
- - La vérification de la bonne mise en place des cadres (aplomb).
- - Compris toutes sujétions et mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

6.4.1 Pose d'huissierie

Mode de métré : A l'unité

6.4.2 Pose de trappe de visite

Mode de métré : à l'unité

7. Ouvrages divers

7.1 Joues plaque de plâtre

Réalisation de joues verticale en plaque de plâtre comprenant :

- Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques,
- Mise en place de plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, compris fixation en pied et en tête de la joues dans l'ossature du faux plafond.
- Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages, calfeutremments, échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- Compris toutes sujétions de réalisation et d'incorporation
- Réalisation suivant les règles de l'art.
- Finition du parement dito partie courante.

7.1.1 Hauteur à rattraper : de 10 à 20cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.2 Hauteur à rattraper : de 21 à 40cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.3 Hauteur à rattraper : de 41 à 60cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.4 Hauteur à rattraper : de 61 à 80cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.5 Hauteur à rattraper : de 81 à 100cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.6 Hauteur à rattraper : supérieure à 100cm

Mode de métré : au mètre carré

7.1.7 Plus-value pour joue CF1/2H

Plus-value pour joue à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13mm
- Classement EI 30

Mode de métré : au mètre carré

7.1.8 Plus-value pour joue CF1H

Plus-value pour joue à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25 mm + 1 x 13mm
- Classement EI 60

Mode de métré : au mètre carré

7.2 Soffites

Réalisation de gaines horizontales en plaque de plâtre comprenant :

- - Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques,
- - Mise en place de plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, compris fixation en pied et en tête du soffite dans l'ossature du faux plafond.
- - Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages, calfeutrements, échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- - Compris toutes sujétions de réalisation et d'incorporation
- - Réalisation suivant les règles de l'art.
- - Finition du parement dito partie courante.

7.2.1 Développé : inférieur à 40cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.2 Développé : de 41 à 60cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.3 Développé : de 61 à 80cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.4 Développé : de 81 à 100cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.5 Développé : de 101 à 120cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.6 Développé : de 121 à 140cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.7 Développé : supérieur à 141cm

Mode de métré : au mètre carré

7.2.8 Plus-value pour joue CF1/2H

Plus-value pour soffite à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13mm
- - Classement EI 30

Mode de métré : au mètre carré

7.2.9 Plus-value pour joue CF1H

Plus-value pour soffite à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25 mm + 1 x 13mm
- - Classement EI 60

Mode de métré : au mètre carré

7.3 Habillage horizontal plaque de plâtre

7.3.1 **Habillage plaque de plâtre ép.13mm**

- - Fourniture et pose d'un habillage en plaque de plâtre BA 13 type PLACOPLATRE de chez BPB PLACO ou équivalent,
- - Fixation par collage sur maçonnerie
- - Les joints et les angles seront traités par bande, bande armée et cornière d'angles selon la technique et avec les produits du même fabricant.
- - La mise en œuvre sera conforme à la réglementation en vigueur, aux avis techniques et recommandations du fournisseur.
- - Classement au feu des plaques de plâtre : M1

Mode de métré : au mètre carré

7.3.2 **Plus-value pour plaque de plâtre hydrofuge ép.13mm**

Plus-value pour doublage à parement de base 13mm

Compris réalisation d'un joint mastic entre la plaque et le sol suivant prescriptions du fabricant

Mode de métré : au mètre carré

7.4 Plate bande staff

Fourniture et pose plate bande staff standard fixés sur ossature:

- - ossature métallique support composée de rails suspendus
- - plaques de staff vissées sur l'ossature

Compris joint entre les plaques, cueillies, angles avec bandes et enduit spécial 2 couches.

7.4.1 **Largeur : de 10 à 20cm**

Mode de métré : au mètre carré

7.4.2 **Largeur : de 21 à 30cm**

Mode de métré : Au mètre carré

7.4.3 **Largeur : de 31 à 40cm**

Mode de métré : au mètre carré

7.4.4 **Largeur : de 41 à 50cm**

Mode de métré : au mètre carré

7.5 Gorge d'éclairage

- Réalisation de gorges supports de tubes fluorescents comprenant une partie horizontale et une remontée en plaque de plâtre, compris rails, plaque de plâtre double face.
- Réalisation suivant les règles de l'art.
- Compris bandes à joints simples et armées pour angles saillants, compris ratissage soigné, renforts de tous les angles saillants métallique ou PVC.
- Développé : inférieur à 40cm

Mode de métré : au mètre carré

7.5.1 **Développé : de 41 à 60cm**

Mode de métré : au mètre carré

7.5.2 Développé : de 61 à 80cm

Mode de métré : au mètre carré

8. BARRIERE PHONIQUES

8.1 Barrières phoniques ACOUSTIMASS de chez ROCKFON

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux.

Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'un complexe en aluminium de type ACOUSTIMASS de chez ROCKFON fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 19 (-1;-3) dB.**

Mode de métré : au mètre carré

8.2 Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux. Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur 1 face d'un complexe en aluminium de type SOUNDSTOP de chez ROCKFON fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 30 (-2;-6) dB.**

Mode de métré : au mètre carré

8.3 Barrières phoniques ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux. Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'une feuille d'aluminium de type ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 30 (-2;-6) dB.**

Mode de métré : au mètre carré

9. GENERALITES LOT FAUX PLAFONDS

9.1 Prescriptions générales

- Les ouvrages publics ou parapublics seront protégés (voirie, assainissement, P.T.T., GDF, EDF, éclairage, arrosage pour réduire la poussière, etc...).
- Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant le démarrage des travaux, en accord avec le maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage et le coordonnateur SPS, s'il en est.
- L'entrepreneur devra se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux avant la remise de son offre.
- Les dispositions du PGC en matière d'installation de chantier et de sécurité seront respectées.
- Les travaux décrits dans les obligations générales d'une part et dans les instructions particulières propres au chantier seront entièrement exécutés pour un prix global et forfaitaire.
- Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans ce prix.
- Tous les prix comprennent la démolition le chargement, le transport et le déchargement, l'évacuation aux décharges homologuées et/ou publiques, les droits de décharge.
- L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.
- L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

9.2 Documents de référence

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur. Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2005) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;

- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- Les avis des Bâtiments De France ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés ;
- Le résultat de la campagne de sol .
- Les remarques du permis de démolir ;
- Les attendus du permis de construire ;
- La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

Liste des DTU :

- DTU 25.232 (NF P 68-201 de mai 1993) : Plafonds suspendus, plaques de plâtres à enduire, plaques de plâtres à parement lisse directement suspendues ;
- DTU 25.41 (NF P 72-203 de mai 1993) : Ouvrages en plaques de parement plâtre (à faces cartonnées) ;
- DTU 25.51 (NF P 73-201 de septembre 1994) : Plafonds en staff ;
- DTU 58.1 (NF P68-203 de juillet 1993) : plafonds suspendus ;

Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise devra tenir compte de l'ensemble des règlements, qui seront en vigueur lors de l'exécution du chantier

9.3 Obligation de l'entrepreneur

L'entrepreneur devra compléter ou modifier le présent descriptif pour assurer le parfait achèvement des ouvrages, lesquels ne doivent faire l'objet d'aucun supplément.

Les notes de calculs seront soumises à l'approbation du bureau de contrôle avant le démarrage des travaux.

9.3.1 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

D'une façon générale, l'entrepreneur doit consulter ou se procurer auprès du maître d'oeuvre, tous les renseignements nécessaires à ses études.

Il a le devoir de les connaître et ne pourra, lors de l'exécution, ignorer les descriptifs des autres corps d'état, et de ce fait, demander des suppléments de prix.

9.3.2 ENTRETIEN DES OUVRAGES

L'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils soient parfaitement étanches. Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera les objets détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état de finition et de propreté.

9.3.3 PRINCIPE DE L'ETUDE

L'entrepreneur doit étudier ce projet type et en vérifier, dans le cadre de ses connaissances de spécialiste et sous sa seule responsabilité, d'une part les dispositions, d'autre part les calculs de quantités dans le quantitatif.

L'entrepreneur doit obligatoirement répondre sur les bases du projet type, c'est à dire qu'après avoir calculé les quantités, il doit les assujettir de prix unitaires. Le prix total constituant le prix global et forfaitaire.

9.4 Dossier d'exécution

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution,
- Les plans d'atelier et de chantier, s'il en est
- Les notes de calculs, s'il en est
- Les procédures de fabrication, de montage, s'il en est
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément, s'il en est
- Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des métaux et leurs procédures d'application,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en oeuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Oeuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers-retours.

9.4.1 Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée.

L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en oeuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Oeuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.) ;
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

9.4.2 Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Oeuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Oeuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

9.4.3 Notes de calculs :

L'Entrepreneur établit une note de calculs complète et cohérente pour la justification de l'ensemble de ses ouvrages, sur la base de la modélisation unique et de toutes les modélisations complémentaires requises. L'Entrepreneur effectue la justification de l'ensemble de l'ouvrage, notamment :

- - Le dimensionnement de tous éléments de structure, couverture et façade ;
- - Le dimensionnement de tous assemblages et détails ;

La justification de certaines pièces d'assemblage peut nécessiter des analyses informatiques aux éléments finis. Le dimensionnement des poteaux et poutres de la structure sont effectués en se conformant aux formes et dimensions représentées dans les plans du marché. La justification de la totalité des pièces doit respecter les normes et spécifications décrites dans le présent document.

L'Entrepreneur effectue en outre l'ensemble des analyses des phases de montage. L'Entrepreneur modifie, à

sa charge, les points de la note de calculs qui font l'objet d'une objection de la part de la Maîtrise d'Oeuvre (objection d'ordre technique ou pour non-respect de l'esprit de la conception initiale.

9.5 Dossier des ouvrages exécutés

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.

10. TRAVAUX SUR EXISTANT – FAUX PLAFONDS

10.1 Dépose des faux-plafonds y compris ossature et isolation

Travaux comprenant :

- Dépose faux plafond de toute nature (fixe ou démontable) y compris suspentes et fixations
- Dépose de l'isolation thermique associée le cas échéant
- Protection des ouvrages adjacents

Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.

Echafaudage et toutes protections nécessaires

Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

10.2 Dépose des dalles de faux-plafond

Travaux comprenant :

- Dépose très soignée de dalles de faux plafond de toute nature,
- Protection des ossatures existantes conservées
- Protection des ouvrages adjacents,

Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.

Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

10.3 Remplacement de dalles de faux-plafond minéral

- Dépose soignée de dalles de faux plafond minéral
- Protection des ouvrages adjacents,
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.
- Fourniture et mise en œuvre de dalle de faux-plafond dito existant.
- Classement au feu M0
- La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203, les prescriptions du fabricant et la réglementation en vigueur.
- Le plafond sera composé de substrat minéral bio-soluble non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC.
- Le produit pourra supporter une charge supplémentaire de 3 kg/m² uniformément répartie et intégrer divers petits matériels (spots basse tension, têtes de sprinkler...).
- Compris toutes sujétions de réalisation

Mode de métré : Au mètre carré

10.4 Remplacement de dalle de faux-plafond plâtre

- Dépose soignée de dalles de faux plafond plâtre
- Protection des ouvrages adjacents,
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.
- Fourniture et mise en œuvre de dalle de faux-plafond plâtre dito existant.
- Classement au feu M0
- La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203, les prescriptions du fabricant et la réglementation en vigueur.
- Le plafond sera composé de substrat minéral bio-soluble non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC.
- Le produit pourra supporter une charge supplémentaire de 3 kg/m² uniformément répartie et intégrer divers petits matériels (spots basse tension, têtes de sprinkler...).
- Compris toutes sujétions de réalisation

Mode de métré : Au mètre carré

10.5 Lessivage des ossatures

Travaux comprenant :

- Lessivage soignée par tout moyen approprié des ossatures existantes conservées et des plates bandes de toute nature,
- Séchage des éléments lessivés,
- Protection des ouvrages adjacents,
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.

Mode de métré : Au mètre carré

10.6 Réajustement de l'ossature primaire

Travaux comprenant :

- - Réajustement de l'ossature primaire existante suite à la dépose du faux plafond,
- - Remise à niveau de l'ossature,
- - Compris toutes sujétions de mise de réglage pour recevoir un faux plafond démontable neuf.

Mode de métré : Au mètre carré

11. FAUX-PLAFONDS PLATRE

11.1 Faux-plafonds en dalles 60x60 type DANOLINE QUADRIL BELGRAVIA de chez KNAUF

Fourniture et mise en œuvre d'un plafond de type DANOLINE QUADRIL de chez KNAUF comprenant notamment :

- Dalles de plafonds plâtre perforée DANOLINE QUADRILL de chez KNAUF de 600 x 600 de 12.5 mm d'épaisseur à bords chanfreinés.
- Décor QUADRILL avec perforation carrée de dimensions 12 x 12 mm, entraxe 30 mm, complétée au dos de la dalle d'un voile absorbant à base de fibres végétales.
- Dalle peinte blanc RAL 9003 mat
- Système de suspension type BELGRAVIA (E) bords feuillurés et ossature semi-encastree T15 et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes, profils laqué blanc, compris cornières de rives.
- Classement au feu : A2-s1, d0
- Coefficient d'absorption acoustique aW : 0,60 (L) sans laine

Mode de métré : Au mètre carré

11.1.1 **Plaques seules DANOLINE QUADRIL BELGRAVIA de chez KNAUF**

Fourniture de plaque de faux-plafond dito partie courante pour entretien.

Mode de métré : A l'unité de plaque

11.2 Faux-plafonds dalles 60x60cm type GYPTONE ACTIV'AIR POINT 11 E15 chez PLACO

Fourniture et mise en œuvre d'un plafond de type GYPTONE ACTIV'AIR POINT 11 E15 de chez PLACO comprenant notamment :

- Dalles de plafonds plâtre perforée GYPTONE ACTIV'AIR POINT 11 de chez PLACO de 600 x 600 de 10 mm d'épaisseur à bords feuillurés.
- Décor ACTIV'AIR POINT 11 avec perforation rondes compris interposition d'un feutre acoustique noir au dos de la dalle
- Dalle peinte blanc RAL 9010
- Système de suspension type bords feuillurés et ossature semi-encastree T15 et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes, profils laqué blanc, compris cornières de rives.
- Classement au feu : A2-s1, d0
- Coefficient d'absorption acoustique aW : 0,65 (LM)

Mode de métré : Au mètre carré

11.2.1 **Plaques seules GYPTONE ACTIV'AIR POINT 11 E15 de chez PLACO**

Fourniture de plaque de faux-plafond dito partie courante pour entretien.

Mode de métré : A l'unité de plaque

12. FAUX-PLAFONDS MINERAL

12.1 Faux-plafonds dalles démontables 60x60- ULTIMA+OP TEGULAR chez ARMSTRONG

Fourniture et mise en œuvre d'un plafond de type ULTIMA OP TEGULAR de chez ARMSTRONG comprenant notamment :

- Dalles de plafond minérales perforées ULTIMA OP de chez ARMSTRONG de 600 x 600 de 12.5 mm d'épaisseur à bords chanfreinés.
- Système de suspension type TEGULAR : bords feuillurés et ossature semi-encastree T24 et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes, profils laqué blanc, compris cornières de rives.
- Classement au feu : A2-s1, d0
- Coefficient d'absorption acoustique aW : 1.00 sans laine

Mode de métré : Au mètre carré

12.1.1 **Plaques seules ULTIMA+ OP TEGULAR de chez ARMSTRONG**

Fourniture de plaque de faux-plafond dito partie courante pour entretien.

Mode de métré : A l'unité de plaque

12.2 Faux-plafonds en dalles 60x60 cm - SAHARA TEGULAR de chez ARMSTRONG

Fourniture et mise en œuvre d'un plafond comprenant notamment :

- Dalles de plafonds de 600 x 600 x ép.15 mm type SAHARA à bord TEGULAR de chez ARMSTRONG,
- Système de suspension type TEGULAR : bords feuillurés et ossature semi-encastree T24 et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes, profils laqué blanc, compris cornières de rives.
- Réaction au feu: EEA - Euroclass A2-s1,d0
- Absorption acoustique : AlphaW >ou= 0.60

Mode de métré : Au mètre carré

12.2.1 **Plaques seules SAHARA TEGULAR de chez ARMSTRONG**

Fourniture de plaque de faux-plafond dito partie courante pour entretien.

Mode de métré : A l'unité de plaque

12.3 Faux-plafonds en dalles démontables 60x60 cm - EKLA de chez ROCKFON

Fourniture et mise en œuvre d'un plafond de type EKLA DB 44 de chez ROCKFON ou équivalent comprenant notamment :

- - Dalles de plafonds EKLA DB de chez ROCKFON ou équivalent de 600 x 600 de 20 mm d'épaisseur.
- - Système de suspension type bord à feuillures semi-encastrés E24 de chez ROCKFON ou équivalent et fixée à la structure par l'intermédiaire
- de suspentes, profils laqué blanc, compris cornières de rives.
- - Réaction au feu : REI30
- - Absorption acoustique : $\alpha_w = 1.00$

Mode de métré : Au mètre carré

12.3.1 **Plaques seules EKLA de chez ROCKFON**

Fourniture de plaque de faux-plafond dito partie courante pour entretien.

Mode de métré : A l'unité de plaque

13. OUVRAGES DIVERS EN FAUX PLAFONDS

13.1 Structure autoporteuse

- Rail métallique fixé mécanique sur 2 parois parallèles au niveau de la zone concernée
- Incorporation de fourrures fixées mécaniquement dans les rails
- Fixation de l'ossature primaire du faux-plafond aux fourrures à l'aide de suspentes adaptées

Mode de métré : Au mètre carré

13.2 Laine minérale ép. 100mm

Incorporation d'une isolation thermique compris pare-vapeur comprenant un rouleau souple en laine de verre revêtu d'un surfaçage kraft quadrillé tous les 10 cm.

- $\lambda = 0,04W/(m.K)$
- Réaction au feu : Euroclasse F
- $R = 2.5m^2.K/W$

Mode de métré : Au mètre carré

13.3 Joues plaque de plâtre

Réalisation de joues verticales en plaque de plâtre comprenant :

- Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques,
- Mise en place de plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, compris fixation en pied et en tête de la joues dans l'ossature du faux plafond.
- Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages, calfeutremments, échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- Compris toutes sujétions de réalisation et d'incorporation
- Réalisation suivant les règles de l'art.
- Finition du parement dito partie courante.

9) Hauteur à rattraper : de 10 à 20cm

Mode de métré : Au mètre carré

10) Hauteur à rattraper : de 21 à 40cm

Mode de métré : Au mètre carré

11) Hauteur à rattraper : de 41 à 60cm

Mode de métré : Au mètre carré

12) Hauteur à rattraper : de 61 à 80cm

Mode de métré : Au mètre carré

13) Hauteur à rattraper : de 81 à 100cm
Mode de métré : Au mètre carré

14) Hauteur à rattraper : supérieure à 100cm
Mode de métré : Au mètre carré

13.3.1 Plus-value pour joue CF1/2H

Plus-value pour joue à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13mm
- - Classement EI 30

Mode de métré : Au mètre carré

13.3.2 Plus-value pour joue CF1H

Plus-value pour joue à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25 mm + 1 x 13mm
- - Classement EI 60

Mode de métré : Au mètre carré

13.4 Soffites

Réalisation de gaines horizontales en plaque de plâtre comprenant :

- - Ossature porteuse par cornières périphériques métalliques,
- - Mise en place de plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, compris fixation en pied et en tête du soffite dans l'ossature du faux plafond.
- - Compris talon en partie basse, tous détails de liaison et de réglage, découpes, joints, façon de cintrage, manutention, garnissages,
- calfeutrements, échafaudage ou platelage de travail, protections, nettoyage, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- - Compris toutes sujétions de réalisation et d'incorporation
- - Réalisation suivant les règles de l'art.
- - Finition du parement dito partie courante.

15) Développé : inférieur à 40cm
Mode de métré : Au mètre carré

16) Développé : de 41 à 60cm
Mode de métré : Au mètre carré

17) Développé : de 61 à 80cm
Mode de métré : Au mètre carré

18) Développé : de 81 à 100cm
Mode de métré : Au mètre carré

19) Développé : de 101 à 120cm
Mode de métré : Au mètre carré

20) Développé : de 121 à 140cm
Mode de métré : Au mètre carré

21) Développé : supérieur à 141cm

Mode de métré : Au mètre carré

13.4.1 Plus-value pour joue CF1/2H

Plus-value pour soffite à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 2 x 13mm
- - Classement EI 30

Mode de métré : Au mètre carré

13.4.2 Plus-value pour joue CF1H

Plus-value pour soffite à parement de base 13mm

Caractéristiques techniques:

- - Nombre et épaisseur des plaques : 1 x 25 mm + 1 x 13mm
- - Classement EI 60

Mode de métré : Au mètre carré

13.5 Plate bande staff

Fourniture et pose plate bande staff standard fixés sur ossature:

- - ossature métallique support composée de rails suspendus
- - plaques de staff vissées sur l'ossature
- Compris joint entre les plaques, cueillies, angles avec bandes et enduit spécial 2 couches.

22) Largeur : de 10 à 20cm	Mode de métré : Au mètre carré
23) Largeur : de 21 à 30cm	Mode de métré : Au mètre carré
24) Largeur : de 31 à 40cm	Mode de métré : Au mètre carré
25) Largeur : de 41 à 50cm	Mode de métré : Au mètre carré

13.6 Gorge d'éclairage

Réalisation de gorges supports de tubes fluorescents comprenant une partie horizontale et une remontée en plaque de plâtre, compris rails, plaque de plâtre double face.

Réalisation suivant les règles de l'art.

Compris bandes à joints simples et armées pour angles saillants, compris ratissages soignés, renforts de tous les angles saillants métallique ou PVC.

26) Développé : inférieur à 40cm	Mode de métré : Au mètre carré
27) Développé : de 41 à 60cm	Mode de métré : Au mètre carré
28) Développé : de 61 à 80cm	Mode de métré : Au mètre carré

13.7 Trappes de visites

29) Dim. 20x20cm	Mode de métré : à l'unité
30) Dim. 30x30cm	Mode de métré : à l'unité
31) Dim. 40x40cm	Mode de métré : à l'unité
32) Dim. 50x50cm	Mode de métré : à l'unité
33) Dim. 60x60cm	Mode de métré : à l'unité

13.8 Caisson store

- Exécution de coffres en panneaux médium à peindre par le lot "Peinture",
- A l'intérieur, fourniture et mise en place de contreplaqué 15 mm d'épaisseur noyé pour fixation du store.
- Un talon de 50 x 20 mm supportera le faux plafond en rives.
- Dimensions de l'ouverture + 20 cm de part et d'autre avec fermeture des abouts ou filant selon plans.

- Largeur 40 cm du mur intérieur.

Mode de métré : Au mètre linéaire

14. BARRIERE PHONIQUES EN FAUX PLAFONDS

14.1 Barrières phoniques ACOUSTIMASS de chez ROCKFON

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux. Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'un complexe en aluminium de type ACOUSTIMASS de chez ROCKFON fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 19 (-1;-3) dB.**

Mode de métré : au mètre carré

14.2 Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux. Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur 1 face d'un complexe en aluminium de type SOUNDSTOP de chez ROCKFON fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 30 (-2;-6) dB.**

Mode de métré : au mètre carré

14.3 Barrières phoniques ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux. Travaux comprenant :

- Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'une feuille d'aluminium de type ACOUSTIPAN de chez EUROCOUSTIC fixée au dessus des cloisons,
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique **Rw(C;Ctr) = 30 (-2;-6) dB.**

Mode de métré : au mètre carré